



Zoom microfinance

Les crédits d'équipement de Kafo Jiginew (Mali): investir au sein des exploitations familiales

Sommaire

Le contexte

Les crédits d'équipement

Les bénéficiaires

Les impacts (région, villages, exploitations familiales)

Conclusion

Ce Zoom a été réalisé sur les bases d'un travail de terrain réalisé chez Kafo Jiginew à Koutiala aux mois de janvier et de février 2007. Le but était de s'entretenir avec les bénéficiaires des crédits d'équipement afin de comprendre les effets de ceux-ci au niveau de l'exploitation familiale. Le point de vue des paysans a donc été privilégié dans la récolte de données plutôt que celui de l'institution de microfinance en elle-même.

Le contexte

Avec cinquante institutions de microfinance (IMF) reconnues, la microfinance est devenue une composante essentielle du secteur financier malien qui compte, outre ces IMF, dix banques et trois institutions financières non bancaires. Le secteur malien de la microfinance comptait fin 2006 plus de 750 000 sociétaires pour un encours d'épargne de 33 milliards de FCFA (50 381 679 €) et un encours de crédit de 45 milliards de FCFA (68 702 290 €).

Kafo Jiginew, l'« Union des greniers » en bambara, est un réseau mutualiste de caisses d'épargne et de crédit basé dans le Sud du Mali. Avec ses 223 000 membres, il représente le plus grand système financier décentralisé du pays.

La principale zone d'intervention de Kafo Jiginew est la zone cotonnière



ou « Mali-Sud ». Depuis plus de quarante ans, la Compagnie malienne des textiles (CMDT) s'y est installée et encadre la culture du coton. D'une superficie de 96 000 km², soit 7,7% de la superficie du pays, le Mali du Sud est peuplé de plus de 3,3 millions d'habitants répartis entre 194 887 exploitations cotonnières. Ces exploitations sont généralement des exploitations familiales. Ces dernières se distinguent des exploitations agricoles sous plusieurs aspects: première-

ment, l'exploitation agricole est basée sur le rendement tandis que l'exploitation familiale est basée sur le social; d'autre part, la première est composée d'actifs, alors que la seconde est constituée d'actifs et d'inactifs (les enfants, les vieux, les malades). Aussi l'exploitation familiale a-t-elle souvent du mal à se nourrir uniquement à partir de l'activité agricole sur plus de trois mois. Le reste de l'année, les apports financiers des migrants, l'artisanat ou d'autres activités (transformation, commerce) nourrissent la famille.

Surnommé le grenier du Mali, le Sud du Mali produit en abondance des cultures vivrières (maïs, mil, sorgho, riz, niébé, arachide). De plus, c'est la zone de production par excellence de la principale culture de rente du pays, le coton. Première culture et premier produit d'exportation, le coton en effet représente 58% des recettes d'exportation. La dernière récolte du coton s'est élevée à 592 000 tonnes⁽¹⁾. Le prix d'achat du coton graine aux producteurs étant d'une moyenne de 140 F CFA (0,21 €), les recettes pour les paysans se sont élevées à 126 534 351 €.

Le marché de la fibre de coton enregistre de fortes baisses des prix dues à la surproduction mondiale. Ce phénomène est entretenu, entre autres, par les subventions que les pays occidentaux accordent à leurs producteurs de coton. Et le prix du coton sera encore revu à la baisse lors de la campagne 2007-2008, selon le Groupe français Dagrès, détenteur de 40% du capital de la CMDT.

Dans les années à venir les pays africains producteurs de coton et leurs filières cotonnières auront donc à faire face à d'importants défis.

Les crédits d'équipement

L'institution de microfinance Kafo Jiginew est davantage un accompagnateur du développement qu'un initiateur. Elle a pour rôle de faciliter l'émergence de nouvelles filières. Les crédits d'équipement et plus particulièrement les crédits « tracteurs » entrent dans cette stratégie.

L'agriculture est une activité qui a toujours demandé des investissements. Pour cela, les paysans ont deux possibilités : investir sur fonds propres si l'activité génère assez de liquidités ou recourir aux crédits si tel n'est pas le cas. Le premier cas est évidemment généralement absent de la région du Sud malien. Les crédits d'équipement octroyés par Kafo Jiginew sont les seuls qui permettent cet investissement et qui favorisent l'augmentation des facteurs de production pour les paysans. Comme leur nom l'indique, ces crédits financent l'équipement agricole tel que les charrues, les bœufs, les charrettes voire actuellement les tracteurs.

Nous entendons parfois que la microfinance ne pourra jamais réellement résoudre les problèmes de financement de l'agriculture car les crédits accordés sont de faible montant, les taux d'intérêt élevés et les prêts à moyen et long termes inexistant. Les crédits d'équipement chez Kafo Jiginew sont l'illustration du contraire. En effet, le montant moyen d'un crédit d'équipement est de 250 000 FCFA (380 €), son taux d'intérêt varie entre 1 et 1,5% selon la nature du prêt et il a une durée qui peut aller jusqu'à cinq ans (pour les tracteurs).

Manquant de ressources longues pour ce type de services financiers, Kafo Jiginew s'associe ou s'est associé à des partenaires ou à des bailleurs de fonds du Nord, tels que SOS Faim et la Banque européenne d'investissement (BEI), pour financer ces crédits. Ces crédits font donc majoritaire-



1) www.izf.net Investir en zone franc

ment appel à des partenaires externes et ne sont donc pas toujours dépendants de la seule volonté de Kafo Jiginew et de ses sociétaires. Il n'est en effet pas rare que dans les caisses locales où le dépôt à terme n'est pas élevé, les gérants ne peuvent tout simplement pas octroyer ce type de crédit.

Il existe quatre types d'affectation des crédits d'équipement en milieu rural :

- remplacer du matériel existant ;
- augmenter la capacité de travail ;
- acquérir du nouveau matériel (s'il s'agit d'exploitations familiales résultant d'un éclatement de l'exploitation traditionnelle) ;
- financer des activités en dehors de l'activité agricole.

Dans la grande majorité des cas, les crédits d'équipement soutiennent l'achat de bœufs, utilisés pour la traction.

Afin de relativiser les données chiffrées, il est intéressant de voir que le crédit moyen d'équipement pour la délégation de Koutiala, qui s'élève à 250 000 FCFA (380 €), est le double du PIB par habitant, qui est de 118 940 FCFA (182 €)⁽²⁾.

Lorsqu'un sociétaire soumet une demande pour un tracteur, les employés de Kafo Jiginew lui demanderont d'abord de s'inscrire auprès de la Coopérative des motorisés de Koutiala. Cette Coopérative, reprenant une centaine de membres, est considérée comme une garantie par Kafo Jiginew. Une fois que cela est fait, Kafo Jiginew procède à une enquête sur la solvabilité du demandeur. Il faut que la superficie soit très élevée, au minimum 15 ha et qu'il y ait des terres disponibles et non cultivées pour pouvoir procéder à l'assolement⁽³⁾. Les employés de Kafo Jiginew s'entretiennent avec le demandeur sur sa production des trois dernières années, sur

ses capacités de production, sur ses intentions pour la nouvelle campagne, sur le nombre d'actifs qu'il a dans son exploitation. Pour obtenir un crédit d'équipement, il faut un minimum de dix actifs. Est considéré comme actif toute personne vivant dans l'exploitation de plus de 18 ans. Les « actifs temporaires » ou « demi-actifs » sont les enfants qui aident pendant l'hivernage – qui correspond à leurs grandes vacances scolaires. De plus, il faut qu'il y ait au moins un actif qui sache lire et écrire.

Lorsque le rapport d'enquête est accepté, l'argent de Kafo Jiginew n'est ni envoyé sur le compte des demandeurs, ni sur celui de la Coopérative des motorisés, mais directement sur le compte de l'organisme qui s'occupe de leur livrer des tracteurs, l'AFDI (Agriculteurs français et développement international). Cette filière permet aux paysans d'obtenir des prix de rabais tout à fait intéressants. Un tracteur ne leur coûte effectivement « que » cinq millions de FCFA (7 634 €), alors qu'un tracteur neuf peut coûter en Europe jusqu'à quelques dizaines de milliers d'euros. Afin qu'il y ait une trace de ce transfert d'argent sur ses comptes, Kafo Jiginew le met au crédit du compte du demandeur et le crédit d'équipement est amorcé.

Suite aux demandes des paysans, Kafo Jiginew a déjà fait deux commandes groupées par ce biais-là. La première équivalait à 5 tracteurs et la deuxième à 15 tracteurs. Bien que les demandes se fassent croissantes, Kafo Jiginew attend le remboursement des premiers prêts avant de donner son troisième feu vert.

2) Chiffres d'Avril 2007. <http://www.izf.net/izf/Guide/Mali/Default.htm>

3) Répartition des cultures entre les parcelles d'une exploitation.

Les bénéficiaires

Il y a quatre types d'exploitations familiales présents en Afrique de l'Ouest :

- le type A (15% des agriculteurs) est qualifié d'« équipé ». Pour se retrouver dans cette catégorie, l'exploitation doit disposer au moins de deux paires de bœufs, d'une charrue, d'un semoir, d'un multiculteur (tout comme la charrue et le semoir, le multiculteur est un matériel de culture attelée qui permet le travail des sols), d'une charrette asinienne ou bovine et d'un troupeau bovin d'au moins dix têtes y compris les bœufs de labour ;
- le type B (35% des agriculteurs) est « sous équipé », dans le sens où l'exploitation ne dispose que d'une paire de bœufs et d'une charrue ou d'un multiculteur ;
- le type C (20% des agriculteurs) est « non équipé » ou dispose d'une unité de culture attelée incomplète, mais qui connaît la culture attelée pour l'avoir pratiquée ;
- le type D (30% des agriculteurs) est également « non équipé », mais ne connaît pas ou mal la culture attelée. Les paysans pratiquent alors la culture manuelle traditionnelle à l'aide de la daba.

Le bénéficiaire des crédits d'équipement est un homme qui est obligatoirement le chef de son exploitation familiale (ou le responsable désigné par le chef, trop âgé pour effectuer réellement ses fonctions).

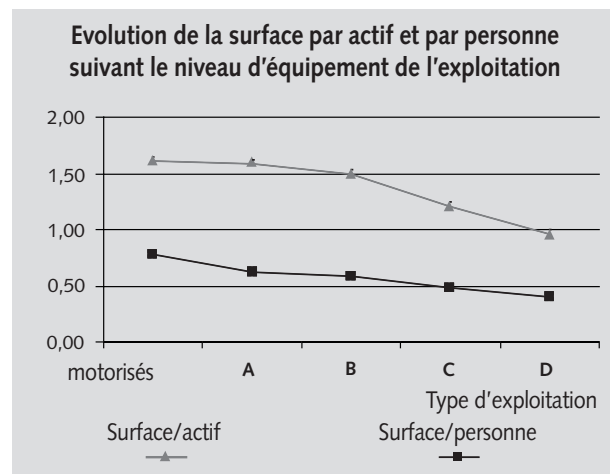
Les paysans qui font partie d'exploitations des types B, C ou D peuvent demander des crédits d'équipement à moyen terme afin de doter leur exploitation de bœufs, de charrues, de charrettes ou de tout autre outil absent de l'exploitation mais néces-

saire au bon déroulement de leur travail. Cependant, les gérants de la caisse préféreront octroyer des crédits campagne pour l'acquisition de petit matériel plutôt que des crédits d'équipement. Ceux-ci sont réservés d'une manière générale aux équipements plus lourds.

Grâce à cette acquisition, ils passeront à la catégorie supérieure. Arrivés au type A, il ne leur manque plus qu'une seule chose pour espérer encore « monter en grade », c'est l'équipement motorisé. En effet, aujourd'hui, nous observons qu'une nouvelle catégorie – les « motorisés » – s'est créée, supplantant la première. C'est donc surtout pour les paysans qui appartiennent au type A que les crédits d'équipement à long terme deviennent intéressants.

Les exploitations familiales motorisées sur lesquelles nous avons enquêté sont parmi les plus grandes de la zone CMDT du Mali. En termes de population, de surface ou de niveau d'équipement, ces exploitations se situent très nettement au-dessus de la moyenne de cette zone. De plus, elles sont généralement installées depuis longtemps et bénéficient donc d'une certaine reconnaissance dans la zone. Les exploitations sont toutes autosuffisantes en céréales, voire même excédentaires.

Ce graphique montre l'évolution de la sur-



face (en hectare) par actif et par personne suivant le niveau d'équipement de l'exploitation, en incluant le type « motorisés ».

Source: Pierre Gérard, Impact de la motorisation sur le fonctionnement des exploitations familiales de la zone cotonnière au Mali, Rapport intermédiaire 1, CIRAD.

L'écart entre les motorisés et les paysans du type A n'est pas conséquent en termes de surface par actif et cela est souvent dû au fait que la motorisation a été adoptée par de grandes familles comprenant de nombreux inactifs.

Pour être un client potentiellement bénéficiaire de crédit d'équipement, il faut, selon Kafo Jiginew, qu'un besoin réel existe, que le sociétaire démontre son ardeur au travail, qu'il ait déjà bien remboursé d'autres prêts, qu'il puisse rembourser la somme empruntée et qu'il soit « responsable avec l'argent ».

Les paysans donnent toujours la priorité de remboursement aux crédits de campagne. Or, chaque année, ces crédits sont accordés aux sociétaires: avec les crédits d'équipement en plus, les paysans se retrouvent rapidement en situation de surendettement. Même s'ils peuvent théoriquement rembourser la somme d'argent empruntée, ils peuvent se retrouver dans une situation de mauvais payeurs.

Les impacts (région, villages, exploitations familiales)

► Au niveau régional

Au niveau de la région du Mali du Sud, les effets du crédit d'équipement se font ressentir petit à petit. Les crédits qui servent à acheter des équipements de base tels que les bœufs, les charrettes, les charrires, etc. ont un impact positif sur la vie des paysans dans le sens où ces crédits ont créé des nouvelles capacités de production. Cependant, l'impact des crédits « tracteurs » reste plus impressionnant car ceux-ci changent progressivement le paysage du milieu rural. Ces crédits n'étant en cours que depuis peu de temps, il faudra attendre vraisemblablement encore quelques années pour pouvoir observer une modification radicale du tissu économique de la région. Cependant, nous pouvons affirmer que cette conversion est amorcée et n'a que peu de raisons de ne pas suivre son cours. Il faudra notamment être attentif aux répercussions éventuelles sur la pression foncière.

En plus de son rôle financier, Kafo Jiginew joue également un rôle de conseiller. Dans cette optique, l'IMF prône la diversification des cultures auprès de ses clients. Comme le rendement du coton baisse, les paysans doivent, dans une optique de survie, diminuer la part du coton dans leurs activités et la remplacer par des cultures maraîchères, telles que l'oignon, la tomate, l'embouche, etc.

Ainsi, le principal obstacle aux crédits d'équipement – la diminution des revenus et donc du capital à investir – sera levé.

► Au niveau villageois

Au niveau des villages, nous pouvons noter des différences entre les caisses. Par exemple, la caisse de Molobala ne désemplit

jamais durant les trois jours par semaine où elle ouvre. Les clients ont confiance en Kafo Jiginew, épargnent beaucoup et les gérants peuvent donc leur octroyer beaucoup plus facilement des crédits d'équipement. Il y en avait 340 en cours sur 2 101 sociétaires au moment où nous avons visité la caisse, le 24 janvier 2007. De plus, les bailleurs de fonds ou les employés de Kafo Jiginew chargés de répartir les fonds choisiront plus souvent les caisses aux meilleures statistiques pour des résultats positifs.

Alors qu'à Sorobasso, un seul crédit d'équipement a été octroyé pour l'achat de bœufs de labour. Il y a eu déjà une bonne dizaine de refus depuis quelques mois.

Le président, Moussa Dembélé, nous explique qu'il y a effectivement beaucoup de demandes mais pas assez d'argent dans la caisse. Et c'est bien là que le bât blesse. La vie du paysan est réglée sur le coton. Ses revenus aussi. D'une part, la CMDT paie moins et d'autre part, la part du coton diminue, cela est dû au fait, selon les paysans, que les intrants vendus par la CMDT (semences, insecticides, ...) sont de mauvaise qualité. Quand on ajoute à cela, l'avenir dépecé de la CMDT et les subventions américaines, ...

Lors de notre visite, qui a duré une journée entière, un seul client est venu entreprendre une démarche pour recevoir un crédit d'équipement alors que nous ne pourrions nous souvenir du nombre de clients qui sont passés sous nos yeux la veille à Molobala.

Outre les aléas économiques, le charisme du président de la caisse de Kafo Jiginew a beaucoup d'importance. Nous avons effectivement pu remarquer que, quand le président était conjointement le chef du village, il parvenait à « tirer » le village grâce à la confiance et au respect qui émanaient de lui.

M. Moussa Coulibaly confirme cette supposition. Président de la caisse de Ouéndina depuis sa création en 1996, il nous a semblé être le leader de cette caisse. Respecté par son âge et grâce à la médaille du Mérite Agricole reçue du gouvernement malien, M. Coulibaly montre l'exemple en ayant déjà utilisé plus de trois carnets de crédits (ce qui fait bon nombre de crédits de quelque nature que ce soit).

Lors d'une discussion que nous avons eue avec le délégué régional autour de ces disparités, celui-ci nous a expliqué sa version. Il y a selon lui trois catégories de paysans : les progressistes (qui sont ouverts à l'innovation), les attentistes (qui regardent d'abord si cela fonctionne et puis se forment leur opinion) et les réfractaires (ceux qui refusent toute innovation). Kafo Jiginew ne peut avoir affaire qu'aux deux premières catégories, la troisième étant hors d'atteinte.

Une initiative originale est à porter au compte de la caisse de Mièna. L'association des usagers d'eau potable de Mièna a sollicité un crédit d'équipement pour un projet d'adduction d'eau après s'être inscrite en tant que groupement au sein de la caisse.

Le coût est de quarante millions de FCFA (61 069 €) et l'apport du village, par le biais du crédit d'équipement octroyé par Kafo Jiginew, s'élève à 11 100 000 de FCFA (16 947 €). Le reste est octroyé par le PACR (Projet d'appui aux collectivités rurales), mis sur pied grâce à un prêt de l'IDA (Association internationale pour le développement – Groupe de la Banque mondiale) de 60 millions de dollars au gouvernement malien.

Cet exemple illustre bien la détermination des paysans à prendre leur avenir en main et à ne pas être attentistes par rapport à leurs autorités.

► Au niveau de l'exploitation familiale

Au niveau de l'exploitation familiale, les effets des crédits d'équipement se font sentir quand ceux-ci sont bien employés. Ce qui est normalement le cas vu qu'un animateur de crédits se charge de les orienter. Si le prêt sert à remplacer des bœufs volés ou morts, l'impact est négligeable dans le long terme. Mais il est évident que ces utilisations-là sont nécessaires pour la survie de l'exploitation familiale.

Par contre, si le crédit d'équipement sert à doter l'exploitation familiale d'un tracteur ou d'une motopompe, les effets seront plus spectaculaires (et qualifiés par les bénéficiaires de « miraculeux »).

Prenons par exemple, le cas de M. Moussa Coulibaly, évoqué plus haut. Il a déjà bénéficié de deux crédits d'équipement et un troisième est en cours de négociation.

Le premier, d'une valeur de 500 000 FCFA (760 €) lui a permis d'agrandir sa plantation de bananiers d'un hectare grâce à l'achat de 1000 pieds à 100 000 FCFA (150 €). 300 000 FCFA (450 €) du crédit ont été utilisés pour acheter de la fumure organique (engrais). Avec le reste (100 000 FCFA), il a rémunéré ses quatre manœuvres engagés pour planter les pieds et les entretenir. Bien que ces utilisations ne semblent pas rentrer dans la catégorie des « équipements », Kafo Jiginew les considère comme tels car le montant octroyé est trop élevé que pour les mettre dans la catégorie des crédits de campagne, par exemple.

L'année suivante, après avoir remboursé sa première annuité auprès de Kafo Jiginew (équivalente à 230 000 FCFA ou 351 €) et rémunéré ses quatre manœuvres, son exploitation de l'hectare supplémentaire lui a valu un revenu annuel net de 2 386 000 FCFA (3 640 €).

Après le remboursement complet de ce crédit d'équipement, M. Moussa Coulibaly a demandé et obtenu un second crédit d'équipement de 500 000 FCFA (760 €). L'utilisation en a été l'acquisition d'une motopompe à 225 000 FCFA (340 €) et l'achat de septante tonnes de fumure à 210 000 FCFA (320 €).

Il est en train d'en solliciter un troisième mais Kafo Jiginew met du temps à se décider. En effet, celui-ci atteindrait un montant de sept millions de FCFA (10 700 €) que M. Moussa Coulibaly voudrait rembourser en cinq ans. Ce crédit servirait à forer la nappe souterraine dont la source se situe chez son frère aîné. C'est un des cas très courants où l'exploitation traditionnelle a éclaté en plusieurs exploitations familiales à la mort du « vieux ». Chaque fils en reçoit une partie. L'entente entre ces deux frères est très mauvaise et M. Moussa Coulibaly ne peut donc pas trouver d'arrangements moins coûteux en ce qui concerne cette source.

M. Soumaïla Traoré en est, quant à lui, à son premier crédit d'équipement. Celui-ci lui a permis d'acheter un tracteur. Le montant du crédit s'élève à 5 079 460 FCFA (7 750 €) et M. Soumaïla Traoré en a déjà payé la première annuité. Ce tracteur lui a concrètement permis d'augmenter sa surface cultivable et donc le revenu qui s'y rattache. En plus des impacts sociaux positifs que cet équipement a sur sa famille (nous les analyserons ci-après), il loue son tracteur à d'autres exploitations familiales. Ce qui lui permet de pouvoir compter sur un petit pécule en plus.

L'élément positif est que les agriculteurs comme M. Soumaïla Traoré, qui ont augmenté leur surface totale cultivée, ne l'ont pas forcément semée en coton. Lors des entretiens, beaucoup d'agriculteurs ont spécifié qu'ils pensaient diminuer encore leur superficie en coton si le prix d'achat

continuait à être bas. Les motorisés semblent en effet s'orienter vers la culture de maïs et de soja. Les marges réalisables sur ces cultures sont supérieures à celles réalisables sur le coton étant donné la baisse des rendements du secteur cotonnier et l'augmentation du prix des intrants.

Tous les équipements achetés profitent également au travail des femmes. En effet, les tâches de portage de bois et d'eau, qui peuvent se réaliser avec l'aide d'une charrette ou d'un tracteur, par exemple, sont moins imposantes. Cela leur permet d'occuper leur temps à autre chose.

Il est intéressant de mentionner que, lorsque nous demandions aux femmes de nous décrire leurs activités quotidiennes, celles-ci ne mentionnaient que très rarement le ramassage de fagots pour allumer le feu. Et pourtant, cette action occupe une très grande part de leur journée. Elles ne l'évoquaient pas car cette activité fait partie de leurs journées comme le pilage du mil et la préparation des trois repas.

Le petit commerce auquel elles peuvent s'adonner plus régulièrement leur permet d'atteindre une autonomie économique. Avec ce temps supplémentaire qui leur est imparti et bien souvent avec les crédits court terme de Kafo Jiginew, les femmes achètent des aliments pour les revendre avec un petit bénéfice (poisson, oignons), fournissent des vêtements à leurs enfants, tricotent, font du pain traditionnel, des galettes de mil, du beurre de karité, etc.

L'augmentation des revenus des paysans, due surtout aux crédits d'équipement tels que les tracteurs et les motopompes, permet indéniablement une amélioration des conditions de vie de toute la famille. Les progrès se font surtout sentir au niveau de l'éducation. Plus d'enfants vont à l'école et les adultes non lettrés reprennent des cours d'alphabétisation. Citons à nouveau

le cas de M. Soumaïla Traoré par exemple. Agé de 61 ans, il a 3 femmes et 25 enfants. Kafo Jiginew lui a octroyé un crédit « tracteur » il y a un peu plus d'un an. Grâce au bénéfice généré par le tracteur et à sa location, tous ses enfants en âge d'aller à l'école – onze – y vont. Les cinq aînés n'ont pas eu l'occasion d'y aller, devant aider leur père sur l'exploitation, celui-ci ne pouvant engager de manœuvres. Aujourd'hui, ils suivent des cours d'alphabétisation de « rattrapage ».

Psychologiquement, avec des revenus supplémentaires, le chef de l'exploitation peut regarder vers l'avenir avec plus d'assurance. Pour les paysans, vivre quotidiennement avec plus de trente personnes sous leur seule responsabilité, sans savoir de quoi demain sera fait, est un véritable goulet d'étranglement. La culture du coton ne leur permet pas d'effacer tout risque sur l'avenir, mais l'argent mis de côté est déjà une avancée.

De plus, avoir été accepté comme bénéficiaire des crédits d'équipement est ressenti comme une récompense par les paysans. La caisse a confiance en eux et ils sont jugés responsables. De ce fait, un mauvais remboursement sera vécu comme un échec personnel et la pression sociale risque d'être plus forte.

Conclusion

Kafo Jiginew est une association en constante évolution, il n'y a qu'à voir ses vingt ans d'existence : ses responsables ne se sont jamais satisfaits de ce qu'ils avaient obtenu.

Toujours au bénéfice de ses sociétaires, Kafo Jiginew a aménagé des crédits qui leur convenaient, des modalités qui s'adaptent à chacun et une organisation toujours à leur écoute. Il est intéressant de voir ce que l'IMF dégage comme efforts pour les crédits à moyen et long termes : les crédits d'équipement. Ceux-ci se révèlent être davantage des moteurs de développement pour les bénéficiaires de la région que des bouées de sauvetage, comme le sont les autres crédits. Ces derniers sont toutefois nécessaires pour la survie et le petit équipement des paysans. En quelque sorte, tous ces crédits sont complémentaires.

Les employés des caisses rurales de Kafo Jiginew occupent la plupart du temps une place stratégique dans leur coopérative et c'est cette relation entre l'institution de microfinance et l'organisation paysanne qui permet à Kafo Jiginew d'avoir un si bon rendement. Kafo Jiginew est effectivement un des rares cas où les organisations paysannes partagent leurs expériences, leurs objectifs et leurs perspectives d'avenir au sein d'une institution de microfinance. Ce travail d'échange se retrouve concrètement dans les crédits d'équipement. Le crédit, formulé par les paysans, est à même de répondre à leurs besoins matériels. Une institution de microfinance à l'écoute des organisations paysannes de la région contribuera durablement au développement de celle-ci.

Ce numéro de Zoom Microfinance a été rédigé par Fanny Polet, anthropologue spécialisée en coopération au développement. Octobre 2007.

SOS Faim et la microfinance

SOS Faim appuie depuis de nombreuses années des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine. Comme tout outil de développement par exemple, la microfinance doit être interrogée dans ses finalités, ses modalités et ses conditions de mise en œuvre. C'est dans cet esprit que SOS Faim publie notamment "Zoom microfinance". Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org.

Les derniers numéros de Zoom microfinance ont concerné :

- Vers une structuration du secteur de la microfinance au Sénégal - Dynamiques de mise en réseau : l'expérience de la FONGS (n° 22)
- Buusaa Gonofa en Ethiopie : approche commerciale et lutte contre la pauvreté (n° 21)
- L'innovation en épargne-crédit. Le cas du RENACA au Bénin (n° 20)
- Le « linkage » entre une IMF et le secteur bancaire moderne : le cas des MC2, de l'ONG ADAF et de Afriland First Bank au Cameroun (n° 19)
- La microfinance et le financement rural (n° 18)
- Les coopératives d'épargne-crédit au Pérou et en Equateur et le développement de services financiers ruraux (n° 17)

Parallèlement à Zoom microfinance, SOS Faim édite une autre newsletter, "Dynamiques paysannes" consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez aussi retrouver cette publication, en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site internet de SOS Faim : www.sosfaim.org.

SOS Faim – Agir avec le Sud
Rue aux Laines, 4 – B - 1000 Bruxelles – Belgique
Tél : 32-(0)2-511.22.38 – Fax : 32-(0)2-514.47.77
E-mail : info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement
Rue du Canal, 9 – L - 4050 Esch-sur-Alzette – Luxembourg
Tél : 352-49.09.96 – Fax : 352-49.09.96.28
E-mail : info-luxembourg@sosfaim.org

Site internet : www.sosfaim.org

"Zoom microfinance" est réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique et du Ministère des Affaires Étrangères luxembourgeois.

